

C'EST  
MON AVIS

SUR  
BIENPUBLIC.COM

Régionales : Les  
résultats en Côte-d'Or

**Saint Etonne :** « Au lendemain des élections, je suis toujours interpellée par les politiques qui s'étonnent : ils s'étonnent que les électeurs ne se rendent pas aux urnes, ils s'étonnent de leur score, bon ou mauvais, ils s'étonnent de la montée des extrêmes, etc.. Mais jamais ils ne s'étonnent du fiasco de leur stratégie ou de leur erreur de casting dans un scrutin de liste. J'ai envie de dire, aujourd'hui, à nos politiques : cessez de vous étonner et étonnez plutôt les électeurs en retrouvant, auprès d'eux, une crédibilité qui leur donne envie de se déplacer pour aller voter. »

**Le chouchou :** « Gauche ou droite, c'est pareil. La Région est une collectivité dont les seules ressources sont nos impôts locaux. Il faut s'attendre à ce qu'ils augmentent... Rendez-vous fin 2010 avec nos taxes d'habitations et les taxes foncières et ce ne sera pas la faute de notre président. »

**Skywalker :** « Déjà, à l'échelle de la France, les régions c'est petit. Vu d'Europe, c'est une tête d'épingle, et vu du monde c'est même plus un grain de sable. Alors faut-il continuer à élire des représentants qui se vautrent dans les dorures des locaux ? Même avec la réforme qui nous annonce une réunion des départements avec leur région ; trop d'élus tuent l'écu. Trop de niveaux de décision : commune, communauté de communes, canton, département, région, interrégion, Etat, Europe... On ne sait plus qui décide quoi et avec quel argent (...) ».

SÉCURITÉ SUR INTERNET

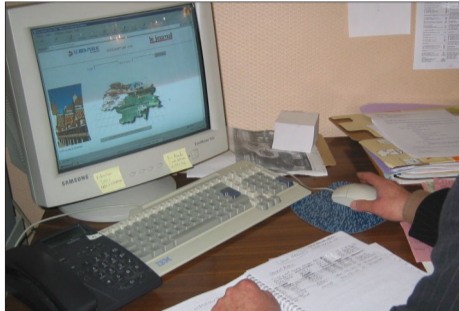
Attention aux mots de passe

« 1234 », « password », « azerty », « harry-potter »... Les internautes, qui doivent entrer un mot de passe sur chacun de leurs comptes, en choisissent souvent de trop simples, peu conscients des risques de vols de données personnelles ou bancaires.

L'enjeu est pourtant important : les cybercriminels qui parviennent à les détecter peuvent avoir accès à la messagerie des usagers, leurs comptes sur les réseaux sociaux ou encore leur banque en ligne. Libres à eux ensuite de faire des achats en ligne, de vendre les informations trouvées ou de se faire passer pour l'utilisateur en envoyant des messages à ses amis pour leur demander, par exemple, de leur virer de l'argent.

« Casser » les mots de passe est souvent un jeu d'enfants pour les pirates. Du fait de la rapidité des logiciels, il faut seulement « une seconde pour casser un mot de huit caractères simples », affirme un porte-parole de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). Conséquence : il

est impératif de bannir les mots de passe trop courts, les noms propres et communs et ceux de proches.



Une seconde, pour "casser" un mot de passe simple. Photo LBP

Un bon mot de passe, explique M. Ourghanlian, doit être « long », et donc comporter « au moins huit caractères et dans l'idéal 14 ou plus ». Il faut également « mélanger les caractères, en associant des lettres, avec des minuscules et des majuscules, des chiffres, des symboles

(point d'interrogation, tiret...) ». Selon le porte-parole de l'Anssi, si le mot de passe comporte des minuscules et des majuscules, il ne pourra ainsi pas être trouvé avant « une semaine ». « Et si on ajoute en plus des caractères spéciaux (tiret, etc.), on va dépasser le mois ».

Face à la difficulté de retenir un mot de passe d'une telle complexité, M. Ourghanlian conseille « d'utiliser plutôt une phrase comme MonfilsOliviera-de3ans, beaucoup plus simple à mémoriser » qu'une suite illogique.

POINT DE VUE

La CGPME dénonce une nouvelle taxe

**De Benoît Willot, président de la branche commerce de la CGPME de Côte-d'Or :**

« La Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a institué la Taxe locale sur la publicité extérieure qui a remplacé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la taxe sur les emplacements publicitaires, la taxe sur les affiches, réclames et enseignes lumineuses, et la taxe sur les véhicules publicitaires. Cette taxe unique est facultative pour les communes. Ce dispositif leur permet de taxer au mètre carré et selon leur surface, les enseignes – c'est-à-dire le nom de l'entreprise –, les préenseignes qui annoncent celles-ci sur les routes et autres accès, et les publicités

qui vantent ou signalent les produits.

Alertée par ses adhérents des difficultés posées par l'instauration de cette taxe, notamment en termes d'interprétation de son assiette, mais surtout d'impact financier, la CGPME se mobilise depuis de nombreux mois (...). J'avais adressé, dès juillet, aux maires du département un courrier (...). La CGPME n'a pas, à ce jour, connaissance d'une commune qui aurait renoncé à la perception de cette taxe. (...) Dans un contexte économique indéniablement difficile, la TLPE est un coup dur de plus, pour les PME et TPE. (...) La CGPME Côte-d'Or s'est donc rapprochée des unions

commerciales de l'agglomération, afin de dresser un panorama le plus large possible. En outre, les adhérents ont été appelés à manifester leur désaccord en signant une pétition, puis à répondre à un sondage, qui permet d'établir l'impact précis de la TLPE.

La CGPME a aussi saisi les parlementaires de Côte-d'Or, et en appelle plus largement à tous les politiques du département à la raison !

Cette taxe, si elle n'est pas supprimée, doit tout du moins rester à un niveau acceptable et ne pas grever encore plus les marges bénéficiaires des commerçants, qui traversent actuellement une période critique ! »

TÉLÉVISION

Panique en Géorgie

Le patron d'une chaîne de télévision géorgienne, à l'origine d'un mouvement de panique en Géorgie après la diffusion d'un faux reportage sur une invasion russe, a défendu ce programme et exclu toute sanction contre les auteurs du sujet, rapportaient hier des médias locaux.

Le patron de la chaîne, Guiorgui Arveladzé, s'est néanmoins excusé du « choc » provoqué par la diffusion du reportage controversé, assurant que son « but n'était pas d'effrayer les gens ».

« L'objectif était de parler des menaces de sécurité auxquelles notre pays fait face », a déclaré M. Arveladzé, cité par le site d'information en ligne www.civil.ge.

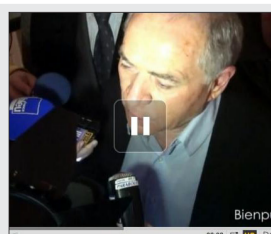
« Notre but était d'évoquer ouvertement le plan préparé à Moscou avec tous les détails douloureux », a-t-il ajouté.

En diffusant des images de la guerre éclair d'août 2008 entre la Géorgie et la Russie pour le contrôle de l'Ossétie du Sud, région géorgienne séparatiste pro-russe, la chaîne privée Imedi a annoncé samedi soir que des chars russes faisaient route sur la capitale Tbilissi et que le président Mikhaïl Saakachvili avait été tué.

Selon les médias locaux, la fausse nouvelle a suscité un nombre record d'appels aux services d'urgence et provoqué de multiples incidents cardiaques et évanouissements. Un bref avertissement avant la diffusion de l'émission indiquait qu'il s'agissait d'une « simulation », mais le reportage lui-même ne contenait aucune mention.

VIDÉO

Votre quotidien en images, sur bienpublic.com, onglet « Photos/vidéos ».



Spécial Régionales : retrouvez les réactions, à chaud, des trois têtes de listes gagnantes du premier tour

